

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 10 Procuration : 1 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 15 mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme TAVERNIER Marie -Laure <u>Date de convocation</u> : 9 mars 2023</p>
<p><u>Réf</u> : 2316</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Agent contractuel ASVP été 2023</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia M. COCCOZ Patrick - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Carole</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine</p> <p><u>Procuration</u> : M. BRAIZE Richard à M. MUFFAT Michel</p>

Monsieur MUFFAT Michel propose au conseil municipal pour tenir compte de l'activité estivale de recruter deux agents de surveillance de la voie publique, pour renforcer la police rurale pour la période de juin à septembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** le recrutement deux agents de surveillance de la voie publique, pour renforcer la police rurale pour la période de juin à septembre 2023.

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance
Mme TAVERNIER Marie -Laure



Le Maire
DENNE Jean – Claude



Montriond le, 16 mars 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire